

2020/021

COMMUNE D'ARPHY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et le 26 juin à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GABEL Jean-Pierre**-Le Maire.

Etaient présents : GOMARIN Philippe, BRETON Marc, BROKKE Jorinde, FEUVIER Nicole, GARNIER Martine, GAUTHIER Christian, HARAN-COJEAN Annie, SOUBIRON Nicole.

Etaient absents : BRETON Simon excusé, BOULANGER Pierre.

OBJET : NOMINATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SIVOM INTERCANTONAL DU PAYS VIGANAIS.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et d'un délégué suppléant au SIVOM Intercantonal du Pays Viganais pour représenter la commune d'ARPHY.

Elus à l'unanimité :

Délégués titulaires : GAUTHIER Christian et BRETON Marc.

Délégué suppléant : GOMARIN Philippe.

Messieurs GAUTHIER Christian, Marc BRETON et GOMARIN Philippe sont élus au SIVOM Intercantonal du Pays Viganais.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le Maire

Jean-Pierre GABEL


COMMUNE D'ARPHY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et le 26 juin à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GABEL Jean-Pierre**-Le Maire.

Etaient présents : GOMARIN Philippe, BRETON Marc, BROKKE Jorinde, FEUVIER Nicole, GARNIER Martine, GAUTHIER Christian, HARAN-COJEAN Annie, SOUBIRON Nicole.

Etaient absents : BRETON Simon excusé, BOULANGER Pierre.

OBJET : NOMINATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et de deux délégués suppléants au Syndicat Mixte d'Electricité pour représenter la commune d'ARPHY.

Elus à l'unanimité :

Délégués titulaires : GABEL Jean-Pierre et GOMARIN Philippe

Délégués suppléants : GAUTHIER Christian et BRETON Marc.

GABEL Jean-Pierre, GOMARIN Philippe, GAUTHIER Christian et BRETON Marc sont élus au SMEG.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le Maire

Jean-Pierre GABEL


COMMUNE D'ARPHY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et le 26 juin à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GABEL Jean-Pierre**-Le Maire.

Etaient présents : GOMARIN Philippe, BRETON Marc, BROKKE Jorinde, FEUVIER Nicole, GARNIER Martine, GAUTHIER Christian, HARAN-COJEAN Annie, SOUBIRON Nicole.

Etaient absents : BRETON Simon excusé, BOULANGER Pierre.

OBJET :DESIGNATION CORRESPONDANT DE LA COMMUNE AUPRES DU CONSEIL D'ARCHITECTURE , d'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU GARD.

Vu la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture,

Vu le décret n°78-172 du 9 février 1978 portant approbation des statuts types des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement mentionnés au titre II de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ;

Vu le courrier en date du 10 juin 2020 de la Présidente du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard, Madame Maryse Giannaccini ;

Considérant que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard assure la promotion de la qualité architecturale et intervient en matière d'urbanisme, d'environnement et des paysages ;

Considérant que la loi a confié aux Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement un rôle de sensibilisation, d'information ainsi qu'une mission de développement de la participation de nos concitoyens sur toutes ces thématiques;

Considérant la proposition du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard de désigner un correspondant du CAUE dont les attributions seront les suivantes :

1. Le correspondant communal sera amené, s'il le souhaite, à participer à notre Assemblée consultative, espace de rencontres et d'expression libre entre élus et représentants associatifs (4-5 réunions annuelles environ).

2. Le correspondant sera convié à nos manifestations de sensibilisation des maîtres d'ouvrages publics, techniciens et professionnels de l'aménagement proposées dans l'objectif d'accroître le degré d'exigence qualitative en ce domaine (ateliers de territoire...)

3. Le correspondant sera invité à nos actions culturelles et destinataire d'une information en lien avec les problématiques actuelles d'aménagement,

**environnementales, de protection et de valorisation du patrimoine
concernant la transition écologique.**

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 02/07/2020

Affiché le

ID : 030-213000151-20200612-20200023-DE

L'ensemble de ces actions conduites par le CAUE 30 a vocation à confronter des regards différents à travers des témoignages, des positionnements, des expériences qui permettront de mieux appréhender la réalité du territoire gardois et de réfléchir à son avenir.

La durée du mandat est de trois ans.

En conséquence il vous est proposé de désigner

**Monsieur GAUTHIER Christian en qualité de correspondant du conseil d'architecture,
d'urbanisme et de l'environnement du Gard**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le Maire

Jean-Pierre GABEL

2020/024

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 02/07/2020

Affiché le

ID : 030-213000151-20200612-20200024-DE

COMMUNE D'ARPHY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et le 26 juin à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GABEL Jean-Pierre-Le Maire**.

Etaient présents : GOMARIN Philippe, BRETON Marc, BROKKE Jorinde, FEUVIER Nicole, GARNIER Martine, GAUTHIER Christian, HARAN-COJEAN Annie, SOUBIRON Nicole.

Etaient absents : BRETON Simon excusé, BOULANGER Pierre.

OBJET :DESIGNATION CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de désigner un correspondant défense (recensement militaire) pour représenter la commune d'Arphy.

Mme GARNIER Martine est élue à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le Maire

Jean-Pierre GABEL

2020/025

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 02/07/2020

Affiché le

ID : 030-213000151-20200612-20200025-DE

COMMUNE D'ARPHY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et le 26 juin à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GABEL Jean-Pierre-Le Maire**.

Etaient présents : GOMARIN Philippe, BRETON Marc, BROKKE Jorinde, FEUVIER Nicole, GARNIER Martine, GAUTHIER Christian, HARAN-COJEAN Annie, SOUBIRON Nicole.

Etaient absents : BRETON Simon excusé, BOULANGER Pierre.

OBJET : SUCCESSION SAUNION PROCURATION A L'ETUDE NOTARIE

En complément de la délibération 2018/027 du 29 juin 2018 et afin de finaliser la clôture d'un dossier de succession d'Albert SAUNION SCI SALZEPAREILLE, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de donner à l'Etude de Maître Philippe Maillard, Notaire à Argentan (61) procuration, avec possibilité de délégation, pour signer tous actes nécessaires à la dévolution en faveur de la commune, conformément aux biens précisés dans la délibération 2018/07 sus mentionnée.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le Maire


Jean-Pierre GABEL

2020/026

Envoyé en préfecture le 02/07/2020
Reçu en préfecture le 06/07/2020
Affiché le
ID : 030-213000151-20200626-2020026-DE

COMMUNE D'ARPHY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et le 26 juin à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GABEL Jean-Pierre**-Le Maire.

Etaient présents : GOMARIN Philippe, BRETON Marc, BROKKE Jorinde, FEUVIER Nicole, GARNIER Martine, GAUTHIER Christian, HARAN-COJEAN Annie, SOUBIRON Nicole.

Etaient absents : BRETON Simon excusé, BOULANGER Pierre.

OBJET : COMMISSION COMMUNALES DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler la commission communale des impôts directs. Il est demandé de proposer 24 commissaires, et ce afin que Monsieur le Directeur des Services Fiscaux désigne les titulaires et les suppléants dans cette liste.

Le Conseil Municipal à l'unanimité propose les commissaires suivants :

1 GABEL Annie, 2 BRETON Marc, 3 BRETON Simon, 4 FEUVRIER Nicole,
5 BOULANGER Pierre, 6 GARNIER Martine, 7 GAUTHIER Christian, 8 GOMARIN
Philippe, 9 HARAN-COJEAN Annie, 10 SOUBIRON Nicole 11 RANCHET Jacky, 12
BADIALI Jean-Claude, 13 MAURIN Francis, 14 PICOT Alain, 15 GRENOUILLET Anne,
16 BOUTEILLER Guy, 17 LE JACK Hervé, 18 GAUBERT Michel, 19 SALLES Christel,
20 GAUBERT Gilles, 21 BRETON Muriel, 22 FEUVRIER Gilles, 23 GARGOT Sophie,
24 GARNIER Yves.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le Maire

